

## Bilan concertation nouveau collège

Concertation du 20/09/2023 au 12/10/2023

| N° | Nom -Prénom   | Mode     | Observations   |
|----|---|----------|--|
| 1  | CALIMOUTOU Leatitia                                 | email    | 1- mettre au norme l'ancien collège (2 collèges sur le territoire) 2- Prévoir un local pour les AESH   |
| 2  | BREYSSE Sahira( Principale du Collège Adrien Cadet) | email    | Favorable à la construction du nouveau collège pour les motifs suivants : -accueil des élèves en sécurité, - un cadre agréable, -pallier au manque de locaux) Le collège actuel ne possède pas de place de parking ni pour le personnel, ni pour les usagers, pas de trottoirs suffisamment larges pour permettre les entrées et les sorties des <u>élèves en toute sécurité</u>   |
| 3  | HOARAU Alphonse                                     | email    | Avis favorable - désengorger le centre-ville, -accueil des collégiens dans de bonnes conditions  |
| 4  | DAMBREVILLE Daisy                                   | email    | Avis favorable - permettra aux collégiens avironnais de rester sur le territoire communal  |
| 5  | Fleur de vanille                                    | email    | Avis favorable : pour le bien être des Aironnais   |
| 6  | DIJOUX Marie Edith                                  | registre | Avis favorable : pour le bien être des collégiens  |
| 7  | ROCHEFEUILLE Georges                                | email    | Avis favorable : -emplacement actuel inapproprié, accroissement du nombre de collégien, bâtiment vétuste   |
| 8  | VITRY Marie Josée                                   | registre | Entièrement d'accord pour la construction d'un collège aux Avirons   |
| 9  | RIVIERE Lucine                                      | registre | Très bon projet  |
| 10 | CADET Jean Michel                                   | email    | Avis favorable tout ce qui peut être entrepris pour la jeunesse avironnaise est à louer  |
| 11 | VARCOURT Jean Stéphane                              | registre | Le collège qui doit se faire est indispensable pour la ville des Avirons - Avis favorable  |
| 12 | Jessica BATEAU                                      | email    | Avis favorable (projet qui va désengorger les classes, proximité pour les élèves du Tévelave)  |
| 13 | FERRERE Anne Marie                                  | email    | Les jeunes ont besoin de ce nouveau collège - Emplacement idéal par rapport au complexe sportif  |
| 14 | FRANCOISE Julie                                     | email    | Avis favorable permettra de fluidifier la circulation au centre ville et d'accueillir un plus grand nombre d'élèves  |
| 15 | LEPINAY Annie                                       | email    | Avis favorable (collège actuel trop petit - problème de circulation) Nos jeunes méritent de travailler dans des conditions favorables  |
| 16 | PAYET Fabrice                                       | email    | Avis favorable -collège actuel n'est plus adapté (trop petit)  |
| 17 | ABELARD Willy                                       | email    | Avis favorable (collège vétuste+ difficulté pour se garer)   |
| 18 | ABELARD Joe   | email    | Avis favorable (collège vétuste + difficulté pour se garer)  |
| 19 | FRINGUE Véronique                                   | email    | Avis favorable les élèves restent sur le territoire communal   |
| 20 | RIVIERE Marion                                      | email    | <b>Avis défavorable</b> : cela va attirer des nuisances sonores et dégradations dans le quartier - Terrain à vocation agricole pourquoi ne pas le dédier à quelque chose de plus économique et attractif pour les Avirons ? Rénover les chemins, élaguer investir dans la sécurité des enfants - Ce collège va générer des problèmes de circulation dans le quartier. Il faut penser aux gens qui vivent là depuis plusieurs décennies |
| 21 | HEBERT Yanis  | email    | Avis favorable : l'actuel collège est une ancienne école primaire - salles trop petites, collège entouré de 3 routes, dangereux pour les enfants   |
| 22 | MUSSARD Françoise                                   | email    | Avis favorable : en tant que parent souhaite que le senfants soient scolarisés sur la commune  |
| 23 | LESQUELIN Pierre                                    | email    | Nouveau collège très attendu   |

| N° | Nom -Prénom              | Mode     | Observations   |
|----|--------------------------|----------|--|
| 24 | MEZINO Sylvaine et Jacky | registre | Projet grandiose et attendu depuis des années. Situé à mi-chemin entre le Tévelave et le cœur des avirons, cet établissement scolaire pourra regrouper les élèves de tous les quartiers, leur évitant d'avoir recours à d'autres collèges ! Pensez aux accès pour les PMR et à des installations faisant appel aux développements durables, à des aires de parking conséquents. Le choix du site est judicieux   |
| 25 | ABELARD Jean René        | email    | Avis favorable : scolarisation des enfants sur la commune, circulation plus fluide sur le centre ville   |
| 26 | QUICLET Jonathan         | email    | actuel collège ne répond plus aux besoins actuels  |
| 27 | FLANDRE Patricia         | email    | actuel collège est devenu inadapté aussi bien dans sa localisation que dans l'état du bâti   |
| 28 | TECHER Karine            | email    | Favorable à la construction du nouveau collège   |
| 29 | RICQUEBOURG Virginie     | email    | Nouveau collège bien positionné accès aux équipements sportifs - La reforestation d'une partie est positif et aussi l'intégration du bâti dans le site   |
| 30 | HOAREAU Catherine        | email    | Avis favorable : classes plus spacieuses et adéquates avec le climat   |
| 31 | GENEVIEVE Teddy          | email    | Le nouveau collège est un réel besoin pour le bien être et la sécurité des collégiens. L'actuel collège est vétuste et ne correspond plus aux normes notamment accessibilité. Son positionnement géographique engendre d'autres problèmes : circulation congestionnée aux heures d'entrée et de sortie de l'établissement - Avis favorable   |
| 32 | LENCLUME Sophie          | email    | Avis favorable   |
| 33 | METZGER Guillaume        | email    | Avis favorable   |
| 34 | QUERIC Christine         | email    | Avis favorable les enfants restent dans la commune   |
| 35 | TECHER Karem             | email    | Avis favorable les enfants restent dans la commune   |
| 36 | PAPY Yannick             | email    | Avis favorable   |
| 37 | RIVIERE Stéphanie        | email    | Avis favorable plus proche des structures sportives - désengorger le centre ville  |
| 38 | GERBITH Nathalie         | email    | Avis favorable l'actuel collège n'est peut-être plus au norme. Sa délocalisation permettra de désengorger le centre ville, de rapprocher les collégiens des structures sportives   |
| 39 | MEZINO Bertrand          | email    | <p>les + :</p> <p>Très bonne idée la construction d'un collège moderne, tourné vers l'avenir</p> <p>Espace raisonnablement spacieux</p> <p>Bien la volonté d'ancrer le projet dans le cadre d'un développement durable raisonné</p> <p>Très bien la collecte des eaux de pluies</p> <p>Bien de penser à l'accessibilité mais les PMR aimeraient souvent ne pas devoir montrer "patte blanche" ni solliciter un surveillant (pas toujours dispo) pour l'accès à l'ascenseur, cet accès doit être donné le temps de la scolarité de façon fluide.</p> <p>Les -</p> <p>Attention aux faibles dimensionnements de voiries aux Avirons pour l'acheminement d'un train de bus 2x/j ; peut être prévoir plus de bus mais de tailles plus réduites</p> <p>Fort risques d'engorgement de la zone car le collège est un noeud circulatoire entre les voies vers Etang Salé Avirons Piton et Tévelave</p> <p>Les voiries adjacentes sont sous dimensionnées et incapables de recevoir du stationnement inhérent à un tel projet.</p> <p>L'accès aux plateaux sportifs à améliorer, sécuriser.</p> |

| N° | Nom -Prénom    | Mode     | Observations  |
|----|----------------|----------|---|
| 40 | K/BIDY Pascale | email    | Augmentation de la population donc nécessité d'un nouveau collège   |
| 41 | BOYER Jérôme   | registre | Une délocalisation nécessaire - Le bâtiment n'est plus fonctionnel pour les élèves et les professeurs et son emplacement pose des soucis logistique. Le projet de déplacement va permettre de requalifier cette surface et d'offrir aux habitants et usagers du centre ville en un nouvel espace de vie |
| 42 | FERRRE Frédo   | registre | Ce projet arrive enfin pour redonner aux collégiens un lieu de travail convenable et sécurisé. La délocalisation de ce collège permettra aux élèves d'accéder au plateau sportif complet ainsi que l'espace au sein du nouveau collège sera plus important.   |

La concertation pour le nouveau collège a obtenu 42 observations

35 observations reçues par email

7 observations notées au registre

La majorité des observations sont favorables au projet.

1 avis défavorable : (N° 20) : projet qui viendrait perturber la quiétude du voisinage (cumul avec les désagréments du lycée) sonneries

2 avis avec préconisations :

N° 1 garder l'actuel collège malgré la construction ou la délocalisation de celui existant  
prévoir un local pour le personnel AESH

question de voies de desserte : leur dimensionnement et proposition d'adapter les modèles de bus (grandeur)  
N°39 au regard de ce contexte

Un échange avec le CPE (M MARASHIN) qui mentionne à ce jour l'existence de 31 classes avec la nécessité d'en créer deux autres et le projet qui prévoit la création de 27 salles.

| N° | Nom -Prénom          | Mode          | Observations   |
|----|----------------------|---------------|--|
| 40 | K/BIDY Pascale       | email         | Augmentation de la population donc nécessité d'un nouveau collègue   |
| 41 | BOYER Jérôme         | registre      | Une délocalisation nécessaire - Le bâtiment n'est plus fonctionnel pour les élèves et les professeurs et son emplacement pose des soucis logistique. Le projet de déplacement va permettre de requalifier cette surface et d'offrir aux habitants et usagers du centre ville en un nouvel espace de vie  |
| 42 | FERRRE Frédo         | registre      | Ce projet arrive enfin pour redonner aux collégiens un lieu de travail convenable et sécurisé. La délocalisation de ce collège permettra aux élèves d'accéder au plateau sportif complet ainsi que l'espace au sein du nouveau collège sera plus important.  |
| 43 | RICQUEBOURG Patricia | email à 00h08 | <p>Bonsoir, nous souhaitons partager notre avis sur le projet du nouveau collège des Aviron, projet que nous accueillons avec beaucoup d'enthousiasme car il répond totalement à une attente déjà tellement longue -nous y étions il y a plus de 40 ans, nos enfants également devenus maintenant des adultes et qui ont dû emprunter des locaux totalement désuets, défraîchis, inadaptés avec un effectif de plus en plus élevé et une localisation qui ne correspond plus aux exigences de circulation actuelle d'un centre ville saturé.</p> <p>Nous approuvons entièrement sa délocalisation (le sortir du centre) et l'opportunité du rapprochement vers le Lycée et les infrastructures sportives déjà existantes est un choix très judicieux.</p> <p>Voici nos souhaits pour le futur projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir proximité avec accès direct avec infrastructures sportives existantes</li> <li>• Stationnements suffisants pour enseignants et bus , adaptés avec si possible bornes électriques et stationnement sécurisé pour vélos et un vaste parvis d'accueil couvert.</li> <li>• Bien dimensionner l'arrêt minute pour les parents qui déposent leurs enfants. ( Ne pas faire comme le collège Aymé Césaire qui est pourtant récent où c'est régulièrement embouteillé et quasiment impossible de se croiser! )</li> <li>• Garder le maximum de végétaux existants et ne pas trop dénaturer cet environnement rural</li> <li>• Si grands espaces vitrés, notamment aux étages, penser à installer de larges casquettes venant prolonger le toit, créant de l'ombre sur les fenêtres (et empêchant les réverbérations du soleil, notamment sur les tableaux numériques)</li> <li>• Y aura-t-il un atrium pour permettre une convergence des voies de circulation de l'ensemble des occupants , avec des couloirs suffisamment larges pour les personnes à mobilité réduite et fluidifier les sorties de classes( sécurité)</li> <li>• Prévoir Un vrai espace infirmerie</li> <li>• Des cours de récréés avec des aménagements ombragés (préau/patio, avec îlots de végétation) , des bancs de l'amitié, des zones de jeux et de détente qui favorisent les petits groupes et l'amitié, évitant ainsi des grands regroupements qui créent des nuisances sonores.</li> </ul> <p>Et bien-entendu, une prise en compte des besoins du personnel enseignants et non-enseignants qui contribuent à la vie du collège.</p> |

La concertation pour le nouveau collège a obtenu 43 observations

**36** observations reçues par email dont une arrivée à 00h08

7 observations notées au registre

La majorité des observations sont favorables au projet.

1 avis défavorable : (N° 20) : projet qui viendrait perturber la quiétude du voisinage (cumul avec les désagréments du lycée) sonneries

2 avis avec préconisations :

N° 1 garder l'actuel collège malgré la construction ou la délocalisation de celui existant  
prévoir un local pour le personnel AESH

| N° | Nom -Prénom | Mode | Observations |
|----|-------------|------|--------------|
|----|-------------|------|--------------|

question de voies de desserte : leur dimensionnement et proposition d'adapter les modèles de bus (grandeur)  
N°39 au regard de ce contexte

Un échange avec le CPE (M MARASHIN) qui mentionne à ce jour l'existence de 31 classes avec la nécessité d'en créer deux autres et le projet qui prévoit la création de 27 salles.